COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 mai 2020

L'an deux mil vingt le vingt-six mai, le Conseil Municipal dûment convoqué sous la présidence de Monsieur LEFEBVRE Charly, Maire, s'est réuni à 19h00

Etaient présents : **BAL P BONARDELLE D. GRILLAS V. MAIGROT J.C. MILLE C. PATENOTTE L. PUISSANT E. VISSE P.A. VILLET J.L.**

Etait absent : MILLE René

Mr VISSE Pierre Alexandre est élu secrétaire de séance

ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- **Election du Maire :**

Candidat : M. LEFEBVRE Charly élu maire avec 9 voix et 1 blanc

- **Election du 1er adjoint :**

Candidat : Mr PUISSANT Emmanuel élu 1er adjoint avec 9 voix et 1 blanc

- **Election du 2ème adjoint :**

Candidats : BONARDELLE Danielle élue 2ème adjoint avec 9 voix et 1 blanc

INDEMNITES DES ELUS :

Le conseil municipal décide d'attribuer à compter de ce jour la nouvelle grille des indemnités des élus du 1er janvier 2020 comme suit :

- **Pour le maire : 25.5 % de l'indice 1027**
- **Pour le 1er adjoint : 9.9 % de l'indice 1027**
- **Pour le 2ème adjoint : 4.95 % de l'indice 1027**

RETROACTIVITE DES INDEMNITES DES ELUS :

Les élus en place du 1er janvier 2020 au 26 mai 2020 (date de l'élection du maire et des adjoints), n'ont pas bénéficié de l'augmentation des indemnités revalorisées.

Le conseil municipal décide de faire bénéficier par rappel, de la rétroactivité de ces indemnités.

Voir au verso

- **Madame Maigrot Martine, secrétaire de mairie part en retraite le 1er juin 2020. Elle sera remplacée par Mademoiselle BAL Izaline.**

- **Les permanences reprendront le mardi 2 juin 2020**

- **Les horaires de permanence seront désormais : le mardi de 18 à 19 heures, le vendredi de 18 h à 19 h et le 1er samedi du mois de 10 h à 12 h**

- **Lors de la distribution des masques, les masques en tissu en nombre insuffisant ont été donnés en priorité aux personnes de plus de 50 ans.**

  Le reste de la commande étant arrivé en mairie, les personnes, venues en mairie, n'ayant pas eu leur masque en tissu les trouveront dans leur boîte aux lettres

- **Une boîte à livres est mise à disposition à la place de la cabine téléphonique, vous pouvez y déposer des livres et en prendre en retour.**

- **Un des appartements de la mairie est à louer. Il se compose d'une pièce à vivre avec cuisine ouverte, une chambre et une salle de bain. Si des personnes de la commune sont intéressées par cette location, merci de vous adresser à la mairie.**